

À retourner à
 Alexandre LECOUSTRE
 Président de l'ASSOCIATION PARTAGE SANTE
 170 impasse du Cayrou – 46090 Arcambal
contact@partage-sante.fr

Pour une meilleure lisibilité, merci de compléter vos coordonnées en lettres MAJUSCULES

■ **Établissement concerné*** :

Adresse postale* :

Tél. Standard* :

GHT ou Groupement privé :

■ **Directeur :**

Nom, prénom* :

Tél.* :

Mail* :

■ **Correspondant(e) de l'ASSOCIATION PARTAGE SANTE désigné(e) au sein de l'établissement :**

(Sa mission est d'assurer la diffusion des informations du réseau au sein de son établissement)

Nom*, prénom* :

Fonction* :

Tél.* :

Mail* :

Adhère à l'ASSOCIATION PARTAGE SANTE au titre de l'année 2020 hors organismes de formation et sociétés de conseil (merci de cocher la case correspondante) :

en adressant au trésorier un chèque d'un montant de € à l'ordre de PARTAGE SANTE

OU

en procédant par virement (ci-dessous le RIB), vous recevrez une facture

Attention, bien enregistrer les coordonnées de notre RIB « Nouvelle Région Occitanie »

CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES – Agence de Cahors Terre Rouge

Code établissement	code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
11206	00094	00399359708	48

IBAN FR76 1120 6000 9400 3993 5970 848

(Merci de reprendre le numéro de votre facture lors de votre virement)

Cotisation en fonction du nombre de lits (cocher) :

- de 1 à 150 lits 100 €
- de 151 à 300 lits 150 €
- de 301 lits à 450 lits 200 €
- plus de 451 lits 300 €

Si votre établissement est membre d'un GHT ou d'un Groupement Privé, vous obtiendrez une réduction de 10 % sur l'adhésion à condition qu'au minimum 3 établissements au sein du même GHT ou Groupement Privé adhèrent en même temps.

Signature et cachet du Directeur*

Fait le :

À:

Siret : 81275208700021

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et au développement d'un réseau d'échanges d'informations et d'expérience entre les membres de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'un des membres du bureau »